

O.F. 19/05/2011

De l'art de noter la natation synchronisée

Championnats de France à Nantes. Un Nantais que rien ne prédestinait à la fonction sera responsable du collège des juges-arbitres de la compétition.

Jean-Yves Le Touzo est tout sauf un nageur. Ingénieur d'études de son métier, il est pourtant juge-arbitre des compétitions de natation synchronisée et responsable de la Commission fédérale. Comment cet homme que rien ne prédestinait à cette activité a-t-il franchi le pas ? « Cela s'est fait tout simplement. Mes filles faisaient de la natation synchronisée et, comme beaucoup de parents, j'ai passé mon premier diplôme pour rendre service à leur club ». Passé par toutes les étapes en vingt-cinq ans, il officie désormais au plus haut niveau International. Bien évidemment, ce Nantais participera aux championnats de France qui ouvrent leurs portes ce jeudi à la piscine Gloriette. Il explique de la manière la plus

claire possible son rôle de juge. « Il faut bien faire la distinction entre les différentes épreuves. Même si les techniques de notation sont proches, il existe de subtiles différences entre la façon dont on note l'épreuve des figures imposées et celles des ballets ». Avant de faire l'analyse de ce qui diffère, il est important de faire le point sur ce qui est commun à toutes les catégories. Ne sont notés que les éléments visibles hors de l'eau. La caméra subaquatique ne sert quant à elle qu'à sanctionner une nageuse qui se serait aidée du fond de la piscine. Les athlètes sont notés sur 10 grâce à un barème se déclinant au dixième de point. Lors de chaque passage, la note la plus haute et la plus basse sont retirées du décompte, « afin

d'éviter l'erreur potentielle de l'un d'entre nous », explique Le Touzo. Concernant l'épreuve purement technique des figures imposées, qui se déroule sans musique et qui est réservée aux juniors, les cinq arbitres doivent estimer la qualité de chacune des difficultés : « Cinq nageuses effectuent quatre figures. Deux sont toujours obligatoires et deux tirées au sort avant la compétition ». Pour les épreuves de ballet, ce sont deux collèges de juges qui estiment les prestations des nageuses. « Pour le ballet technique, les premiers juges notent l'exécution des figures, les seconds l'impression générale (chorégraphie, synchronisation, difficulté, manière de se présenter). En ce qui concerne le ballet libre et le combiné, le collège technique note l'exécution des figures, la synchronisation et la difficulté, alors que les juges



artistiques valident la chorégraphie, la manière de se présenter et l'exploitation de la musique ». Si le parallèle peut-être établi avec le patinage artistique, la dimension aquatique de la discipline complique encore un peu plus la donne. Jean-Yves Le Touzo et ses collègues auront l'œil affûté dès ce jeudi pour le début de la compétition.

O.F. 20/05/2011

Les favoris sortent la tête de l'eau

Championnats de France à Nantes, jusqu'à dimanche. Angers, Lyon et Sète devraient truster les podiums dans le bassin de Gloriette.

Qu'il est difficile de déterminer le favori dans un sport soumis au jugement humain. La natation synchronisée, mélange de performance athlétique et d'expression artistique, fait partie de ces disciplines subjectives. Un grand nombre de variables peuvent empêcher les athlètes de convaincre les juges de leur donner la note la plus haute. Comme l'explique Florence Lefranc, Conseillère technique nationale, « c'est un sport qui nécessite une condition physique de premier ordre, des qualités de souplesse et d'apnéiste. On y retrouve des éléments de la natation, de la danse et de la gymnastique ». Existe-t-il une hiérarchie établie de la discipline en France ? « Pas vraiment, développe-t-elle, même si certaines filles parviennent à créer, à inventer de nouvelles figures et à tirer toute la discipline vers le haut. Virginie Dedieu (triple championne

du monde) était de celles-ci ». Depuis le départ des bassins de cette toute nouvelle saison (elle a accouché samedi dernier), le niveau est redevenu très homogène. Malgré tout, certaines équipes arrivent bardées d'ambition. C'est le cas d'Angers Nat Synchro, club emmené par Catherine Charles. Pour la coach angevine, « le podium est un objectif pour toutes les filles. Nous avons terminé troisièmes en duo junior et en combiné l'an dernier et, cette année, nous viserons le plus haut possible ». Elle qui arpente les bassins depuis plusieurs décennies estime que « trois équipes sont au-dessus de la mêlée, nous compris. Nous serons à la lutte avec Lyon et Sète, Aix n'ayant pas été à la mesure de présenter une équipe compétitive ». Côté Lyonnais, ce rôle de favori n'effraie personne, comme en témoignent les dires de Géraldine



Lauré Solon (Angers Nat Synchro) et ses partenaires ont soif de titres. Les Angevines devront rivaliser avec les Lyonnaises et les Sétôises.

Georges, en charge de l'équipe : « On ne vient pas à une compétition

sans l'envie de gagner. Nous avons faim de titres. Nous avons la chance de pouvoir présenter des filles dans toutes les catégories et, partout, nous avons l'objectif de faire des podiums si ce n'est mieux ».

Le programme

Vendredi, 9h30 : figures imposées juniors, 14h15 : Solos techniques seniors (finale), 16h30 : Duos libres juniors (préliminaires), 19h30 : Combinés toutes catégories (finale). Samedi, 9h15 : Solos libres seniors (préliminaires), 12h45 : Solos libres juniors (finale), 15h30 : Duos techniques seniors (finale), 18h30 : Equipes libres juniors (finale). Dimanche, 8h45 : Solos libres seniors (finale), 11h15 : Duos libres juniors (finale), 13h45 : Duos libres seniors (finale). Tarifs : pass à la journée (8 et 12€) sauf samedi (12 et 20€). Billets par épreuves : 2 et 5€ vendredi, 3 et 6€ samedi et dimanche. Piscine de l'île Gloriette.